

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

juin 2026

## Mairie

lundi, mercredi, jeudi, vendredi  
de 8h à 12h

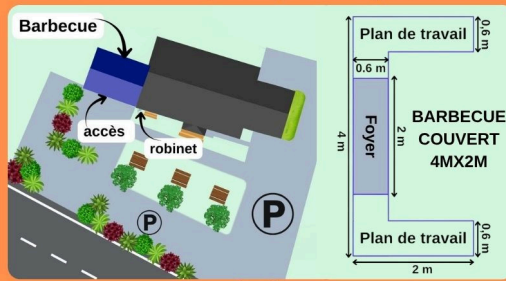
Tel 04 68 20 51 82

mail : mairie-roquefort.de.sault@orange.fr



## FLASH INFO

Nous avons relancé à 2 reprises l'entreprise chargée de la construction du **barbecue** : les travaux sont prévus pour la fin juin 2026



Permanence  
du Maire  
Mercredi  
Matin

## FLASH INFO

L'ampli des hauts parleurs de la commune a été réparé, la communication via cet outil est donc à nouveau possible



Agence postale  
communale  
du lundi au vendredi  
de 9h à 12h  
samedi  
de 9h à 11h30

## FLASH INFO

### Déchets Verts et Bruns



L'opération visant à finaliser le sol de l'espace dédié aux déchets verts et bruns est retardée.

En effet, le prestataire n'est pas en capacité de nous livrer un camion de grave faute de disposer, pour

l'instant, du véhicule adéquat

Bibliothèque  
Mercredi  
de 10 h à 12 h

## dates à retenir

**DIMANCHE 12 JUILLET**



**VIDE GRENIER  
AUX PORTES DES MAISONS  
DE ROQUEFORT DE SAULT(\*)**

De 9h à 12h30

Inscription gratuite  
Lydia 06 43 27 44 24  
nsdmadres1@gmail.com

(\*) Emplacements réservés dans Roquefort pour les habitants de Buillac



Repas à 12h30  
à la salle Polyvalente  
Menu 12 €/adulte  
8 €/enfant -10 ans  
Régime de pain et de bon pain  
pommes au beurre doux  
Toutes les pommes  
Vin, café compris

15h  
Concours de Pétanque en  
doublette à la salle  
Polyvalente  
(Inscription sur place)

BUILLAC ET ROQUEFORT pour le repas dimanche à la poste et à la Mairie de Roquefort. À réserver complétement dans le BUIS SAN LETTES avec le règlement par chèque à l'ordre de NDS Madres. À réserver par courrier à NDS Madres ou par inscription personnelle auprès de Roxane ou de Lydia avec le règlement par chèque à l'ordre de NDS Madres. AU PLUS TARD LE 14 JUILLET 2026.

**Vide Grenier et  
Animations diverses  
NDS Madres  
Dimanche 12 Juillet**

Vous pouvez nous  
suivre via

Site internet

Application



Groupe



Publié le : 19/06/2026 19:08 (Europe/Paris)

Collectivité : Roquefort-de-Sault

[https://www.roquefortdesault.fr/documents\\_administratifs/67576](https://www.roquefortdesault.fr/documents_administratifs/67576)

# Compte rendu du conseil municipal

## Du 09 Juin 2026 à 11h00

**Présents :** Didier ALARY, Catherine COURDURIÉ, Dominique LANCE, Benoit OLIVE

**Représenté(s) par procuration :** Hervé BEILLE, Valérie BOULAY, Nathalie CERVELLO

**Présent(s) en visioconférence :** Néant

### Ordre du jour

- Désignation des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs (Décret NORINTP 260929 SD n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs)
- Délibération de création d'un emploi non permanent pour un accroissement temporaire d'activité pris en application de l'article L.332-23 1° du Code Général de la Fonction Publique
- Divers

### Introduction

Le présent compte-rendu concerne la séance du conseil municipal tenue à la mairie de Roquefort de Sault le 9 juin 2026 à 19h00.

Le quorum n'ayant pas été atteint le 5 juin 2026, la séance est reprogrammée ce jour.

### Ouverture de la séance

La séance est ouverte par le maire, Monsieur Benoit OLIVE qui rappelle le contexte et les modalités du vote de ce jour :

Le renouvellement partiel du Sénat (la moitié des sièges) aura lieu le dimanche 27 septembre 2026 au suffrage universel indirect. En vue de cette élection, 1 délégué titulaire et 3 délégués suppléants du conseil municipal doivent être nommés afin de participer au scrutin des sénateurs.

La désignation des délégués et des suppléants a lieu séparément, le mode de scrutin est majoritaire, uninominal ou plurinominal et le panachage est autorisé. Les règles de parité ne s'appliquent pas. La majorité absolue est requise au premier tour, la majorité relative suffit au second.

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal en date du 11 avril 2026

### • Désignation des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants

Élection du délégué titulaire :

Le vote se déroule à bulletin secret, conformément aux dispositions légales.  
Le vote des conseillers municipaux absents est réalisé par procuration.

À l'issue du premier vote, Benoit OLIVE est élu délégué titulaire.

Élection des délégués suppléants :

À l'issue du second vote, Dominique LANCE, Nathalie CERVELLO et Didier ALARY sont élus délégués suppléants.

→ **La délibération est votée à l'unanimité des présents et représentés.**

### • Délibération pour un accroissement temporaire d'activité

Considérant la demande de mutation déposée par Monsieur Christophe BONNAFOUS et la nécessité de maintenir une équipe technique suffisante répondant aux besoins de la commune, le conseil municipal accepte le principe de la création d'un emploi non permanent pour un accroissement temporaire d'activité : l'embauche de Monsieur Rémi ROQUES est actée à compter du 1er août 2026 pour une période d'essai de 3 mois.

→ **La délibération est votée à l'unanimité des présents et représentés.**

### Clôture de la séance

La séance a été levée à 20h00

